

Un danger dans l'instantané

Un vent d'inquiétude parcourt les entreprises. Les messageries renferment peut-être des pièges, mais comment les éviter?



LA LÉGISLATION, outre-Atlantique, permet des ingérences administratives dans les données récupérées, par exemple, de l'application WhatsApp.

MAURICE SATINEAU

La question a été posée lors de la réunion du tout nouveau Club francophone de la protection des données le 8 février. Tout est parti de l'application WhatsApp et de ses nouvelles conditions d'utilisation, difficiles à bien comprendre. La Suisse a beau se référer au règlement général sur la protection des données, évoquer la transparence, le consentement de l'utilisateur, la proportionnalité dans l'utilisation des données, il y a une faille juridique que s'empresse de mettre en avant la juriste Isabelle Dubois. «L'application

WhatsApp est propriété de Facebook, elle est américaine. Or, la législation d'outre-Atlantique permet des ingérences administratives dans ces données, avec ou sans accord.»

Aujourd'hui, des entreprises font des groupes avec leurs collaborateurs, elles communiquent instantanément par ce canal avec certains de leurs partenaires, elles sont sûres de joindre ainsi rapidement leurs clients. L'entreprise n'est pas responsable de la non-conformité de comportement de l'application qu'elle utilise. Mais elle peut en être la première victime, ne serait-ce qu'au niveau du se-

cret des affaires. «Elle endosse également une sorte de responsabilité numérique», rappelle l'éthicien Rohan Rachel, car elle est un maillon de la chaîne par laquelle transitent ou naissent les précieuses données.

CHOISIR SA ROUTE

Experte en sécurité informatique, Jacqueline Reigner indique qu'il est possible, en quelques clics, de transférer son contenu WhatsApp sur un autre système. Toutefois, il faudra demeurer attentif à l'évolution technique et commerciale de l'outil choisi. Rien n'est figé dans le monde de l'informatique. L'application Signal peut être indiquée pour organiser des conférences vidéo, Telegram est assez pratique pour gérer de grands groupes de personnes. Threema a l'avantage d'avoir tous ses serveurs en Suisse. Chacune a sa façon de coder strictement les messages et de conserver aucune ou peu de données provenant de l'utilisateur. Changer de système reste un défi pour une entreprise. On agit aussi aux frontières du professionnel et du privé, car les collaborateurs ont l'habitude de tel ou tel instrument dans leur vie personnelle. On connaissait les dangers potentiels pour les sites internet et les moyens de paiements trafiqués. Une nouvelle frontière de la méfiance apparaît avec ces communications instantanées qui ont détrôné le SMS. Le coût des communications est certes fortement réduit. L'état d'alerte reste de mise, juste au moment où le télétravail renforce le besoin de connexion. ■

Entreprise Romande, 26.02.2021 -